

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil seize

Le 15 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 janvier 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOIVENT –

CABROLIÉ – DESCLIDES – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MMES COUTEAU – GAILHOUSTET

MM BOISSIER DESCOMBES – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

M BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M BARRAL

M ESTIENNE a donné pouvoir à M SAVIN

M. BOIREAU a été nommé secrétaire

2016-01-02 D**Objet : Convention avec la commune de Brie pour ALSH**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la convention de partenariat avec la commune de Brie doit être renouvelée pour les accueils de loisirs de Safabrie et le centre de loisirs Ados.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Jauldes dispose de 10 places pour les enfants de la commune et qu'aucune participation financière n'est demandée à la commune, par contre, la commune de Jauldes reverse intégralement à la commune de Brie ce qu'elle reçoit de la CAF au titre de l'ALSH.

Monsieur le Maire rappelle qu'une éventuelle participation, à l'heure par enfant par la commune de Jauldes correspondant à ce qui reste à la charge de la commune de Brie, pourra être demandée. Cette somme serait calculée sur les trois dernières années et serait actualisée chaque année en fonction du reste à charge de la commune de Brie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable pour la signature de la convention avec la commune de Brie et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait à Jauldes, le 18 janvier 2016

Le Maire**Eric SAVIN**